

Besançon, le 29 MARS 2022

Madame Anne VIGNOT
Présidente de Grand Besançon Métropole

à

MONSIEUR LAURENT CROIZIER
CONSEILLER MUNICIPAL DE
BESANÇON
CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DE
GRAND BESANÇON METROPOLE
2 RUE MEGEVAND
25000 BESANCON

PÔLE SERVICES TECHNIQUES URBANISME
ENVIRONNEMENT

Département des Mobilités
Direction Voirie
Service Etudes et Travaux

**Objet : Aménagement de solution d'alerte du
gabarit du pont rue des Jardins**

Affaire suivie par : Victor GAUVAIN
Courriel : voirie@grandbesancon.fr
Tél. 03.81.61.51.26
N/Réf. : ET/VG/SB/610849

Monsieur,

Par votre courrier en date du 22 février dernier, vous attirez une nouvelle fois mon attention sur les accidents qui surviennent sur le pont de la rue des Jardins. Dans une correspondance du mois de septembre 2021, je vous avais énuméré la multitude de dispositifs en place pour éviter les collisions de véhicules trop hauts avec le tablier de ce pont. Je vous expliquais ainsi qu'aucun autre dispositif n'était envisagé.

Malheureusement, il est toujours à déplorer certains accidents liés à cette limite de gabarit et comme je vous l'expliquais, ces accidents sont en majorité liés à des conducteurs ne maîtrisant pas le gabarit de leur véhicule par manque d'habitude (véhicule de location par exemple).

Vous souhaitez tout de même revenir sur ce sujet suite à un nouvel accident survenu récemment et vous faites le relai d'une riveraine qui évoque un marquage au sol spécifique. Vous expliquez ainsi que c'est une solution non testée jusque-là et qui ne paraît pas très coûteuse à mettre en œuvre.

Je viens ainsi par la présente vous informer qu'après discussion avec les différents élus et services techniques du Département des Mobilités, cette solution proposée sera mise en œuvre. Il est malgré tout peu probable que son efficacité soit probante mais il a été jugé intéressant de la tester.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

Pour la Présidente,
Par délégation,


Marie ZEHAF
6^{ème} Vice-Présidente
Conseillère Municipale Déléguée